

*Propriété
Publique*

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

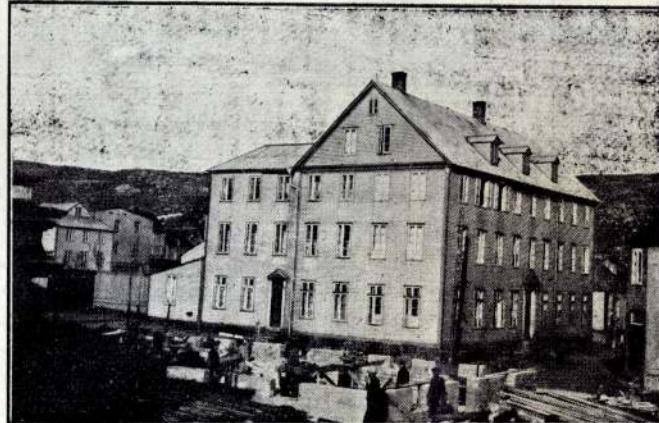


LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 NOVEMBRE 1938

(15^e année.— No 179)



Propriété
Publique

Archives

Le Pensionnat

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 10 f.; France : 12 f.
Canada : 16 f.; Etranger : 20 f.



LESPAGNOL FRÈRES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastice - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livraisons
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineerinff Co, Middletown, Conn.

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co.

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —



Service paroissial et Renseignements divers

ISCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ;
le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDÖIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir achevé sa treizième année. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté "par procureur c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse. L'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé, celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*



Calendrier du Mois de Décembre 1938.

1 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

2 Vendredi.— 1er du mois.— Ste Bibiane, v. et m.— A 8 h., messe du Sacré Cœur suivie de l'exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., Office en l'honneur du Sacré Cœur.

3 Samedi.— St François Xavier, conf.— Fête patronale de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.— Le soir à 8 h., office avec sermon, quête par les Dames zélatrices de la Propagation de la Foi.

4 Dimanche.— 2 ème de l'Avent.— A la messe de 6 h. ½, c. m. men. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Après les Vêpres et le Salut, procession mensuelle.— Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur.

Lundi, mardi, mercredi, à la messe de 7 h., triduum en l'honneur de l'Immaculée pour les Enfants de Marie et toutes les autres jeunes filles.

8 Jeudi.— L'IMMACULÉE CONCEPTION.— A 7 h., messe de Monseigneur avec chanst pour tous les fidèles de la Colonie ; communion générale des Enfants de Marie.— Le soir, à 8 h., office ; sermon, réception d'Enfants de Marie. procession, salut.

10 Samedi.— Translation de la Sainte Maison à Lorette.— Le soir à 8 h ¾, causerie religieuse à la Radio.

11 Dimanche.— Solennité de l'Immaculée.— A la messe de 7 h. ½, com. des petits enfants.— 10 h., Grand'messe Pontificale.— 2 h., Vêpres, Salut.

13 Mardi.— Ste Lucie, v. et m.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

N. B.— *Mardi, vendredi et samedi de cette semaine sont les jours des Quatre-Temps avec jeûne et abstinence.*

18 Dimanche.— 4ème de l'Avent.

21 Mercredi.— St Thomas, apôtre.— Jour des Mères Chrétiennes.— Le soir à 6 h., chapelet, salut ; à 8 h., office des Mères Chrétiennes.

24 Samedi.— Vigile de la Nativité de Notre Seigneur.— *Jeûne et abstinence.*— Confession des enfants dans la matinée.

25 Dimanche.— NATIVITÉ de NOTRE-SEIGNEUR.— A minuit, Messe Pontificale pour tous les fidèles de la colonie, suivie de deux messes basses.— L'Angelus sera sonné à 7 h.— Messes basses à partir de 7 h. ½.— A 10 h., Grand'Messe solennelle.— A 2 h. ¾, Vêpres Pontificales et Salut.

N. B.— Le jeûne eucharistique part de minuit. Il est toutefois convenable de laisser un intervalle d'une heure, sans manger ni boire, avant la messe de minuit, si l'on veut y communier.

26 Lundi.— St Etienne, premier martyr.

27 Mardi.— St Jean, apôtre et évangéliste.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

31 Samedi.— St Sylvestre, pape.— A la messe de 7 h., com. mens. des Enf. de Marie. Le soir à 8 h., office : chapelet, chant du *Miserere* pour demander pardon à des fautes commises durant l'année, et du *Te Deum*, en actions de grâces des bienfaits reçus.





Actes Paroissiaux

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1938)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 16 octobre, — RIDEOUT Thérèse-Nelly ; Parrain : James Torpen ; Marraine : Nelly Quirk. — QUIRK Pierre-Marie ; Parrain : Joseph Mahé, représenté par François Mahé ; Marraine : Gabrielle Le Rolland. — *Le 23*, — LANGLOIS Louis-Eugène ; Parrain : Eugène Heudes ; Marraine : Blanche Siosse. — *Le 27*, — PITMAN Andrée-Jeanne ; Parrain : Francis Guyomard ; Marraine : Andrée Girardin. — *Le 30*, — LE DU Jean-Lucien ; Parrain : Charles Le Du ; Marraine : Marie Urtizbéréa. — LAFITTE Marie-Thérèse ; Parrain : Raymond Morazé ; Marraine : Aimable Rebmann. — *Le 10 novembre*, — MORAZÉ Maryvonne ; Parrain : Adrien Lafitte ; Marraine : Renée Morazé. — *Le 13*, — TIBBO Machel-Robert ; Parrain : Joseph Arozamena ; Marraine : Clémentine Jaccachury.

SÉPULTURES.— Ont reçus les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 19 octobre, — WALSH Catherine, née Clinch, 80 ans. — *Le 20*, — LANGLOIS Blanche, née Desdouets, 63 ans. — *Le 24*, — Sœur MARCELLOSE, née Marie-Louise Moyrand, 84 ans. — *Le 29*, — HUREL Jules, 58 ans — JOSSEAUME Gustave, 57 ans. — *Le 4 novembre*, — AUTIN Marie, née Slaney, 49 ans. — *Le 5*, — PETITPAS Alfred, 19 ans. — *Le 9*, — MANET Emile, 75 ans. — *Le 11*, — LANGLOIS Pauline, 88 ans.

Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.

Réparations chaussures

Jh. RENOU, père



LA BONNE PAGE

« Pour qu'ils aient la vie ».

Impossible de se méprendre là-dessus : Jésus-Christ l'a répété et y a insisté cent fois. « Si je suis venu, c'est pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en surabondance. » « Comme Dieu, le Père, possède la vie en lui-même, ainsi a-t-il donné à son Fils de posséder également la vie ; . . . et comme le Père ressuscite les morts et rend la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il veut. » C'est pourquoi « celui q 'i entend ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé, possède une vie éternelle . . . il est déjà passé de la mort à la vie. » « Pourquoi donc ne voulez-vous pas venir à moi pour avoir la vie ? » « Tous ceux que mon Père m'a donnés viennent à moi ; et je ne rejette personne de ceux qui viennent à moi ; car si je suis descendu du ciel, ce n'est pas pour faire ma volonté, mais celle du Père qui m'a envoyé. Or la volonté de mon Père c'est que tout homme qui voit le fils et croit en lui, possède la vie éternelle ; et moi alors je le ressusciterai au dernier jour. » « Si tu savais le don de Dieu » dit-il ailleurs, dans un entretien fameux avec la femme de Samarie, « si tu savais quel est celui qui te demande à boire, c'est toi qui lui demanderais ; et il te donnerait, lui, une eau vive... Cette eau que je donnerai deviendra en qui la recevra comme une source qui jaillit en vie éternelle. »

Le mot et l'idée de vie, de vie éternelle, reviennent ainsi constamment dans l'enseignement du Christ. C'est de toute évidence la raison d'être de sa venue sur la terre et de tous ses efforts. Et c'est aussi l'immense bienfait qu'il entend apporter aux hommes et pour quoi il a tout sacrifié.

Car ce n'est pas une vie quelconque qu'il leur offre ; mais bien la vie même de Dieu.

S'il s'est fait homme, lui, le Fils de Dieu, qui n'avait en aucune façon besoin de nous, c'est afin que nous puissions devenir ses frères ; et doublément : en raison de notre nature humaine d'abord, puisque réellement il est entré dans notre famille et notre histoire humaines, comme un des membres de notre race ; mais aussi, et surtout, parce qu'il nous invite à entrer à notre tour dans sa famille à lui, à devenir comme lui des enfants de Dieu, à partager cette vie divine qui est la sienne, avec toutes ses richesses, tout son bonheur, toute son infinie dignité.

Et c'est là la grande nouveauté de son enseignement, la véritable portée du don de Dieu.



De son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Nous vivons une période agitée, angoissante même. Que sera demain ? Dieu seul le sait. Ce qui est certain c'est que l'heure est venue de reconstruire la Cité.

La France a, me semble-t-il, un bon examen de conscience à faire. Trop de laisser aller propre à notre tempérament national, la victoire elle-même avec ses lauriers soporifiques, l'étrange croisade du laïcisme à laquelle le pays semble s'être donné . . . , tout semblait se conjurer pour nous imposer une vie où il est trop facile d'oublier les grands devoirs.

Quel que soit demain, l'heure est venue de penser à la reconstruction de la Cité. Le concours des forces morales sera sollicité, tout semble l'annoncer. Et c'est le clergé qui est la grande force morale.

Préparons-nous, observons, étudions. Et parmi les problèmes moraux dont la solution immédiate s'impose, je n'hésite pas à désigner comme étant les plus puissants, celui de la dénatalité et celui de l'Ecole.

Oui, donner à la France de nombreux Français et qui soient de bons chrétiens, voilà le vrai devoir. Tout le reste nous viendra par surcroit. Il faudra sans tarder aborder ces graves problèmes . . . En élevant nos enfants dans l'athéisme, l'expérience prouve qu'on en fait des antipatriotes. Il faut aussi que nos foyers se repeuplent. Si la France a de nombreux enfants, la paix sera assurée. Ce sont nos traditions de travail, d'honneur et de piété qui ont élevé jadis la France au pinacle . . .

Faisons tous nos efforts pour rendre le pays plus uni et plus chrétien, parce que, sans son christianisme la France ne pourrait rien faire pour le bonheur de l'humanité.



Dans les Œuvres

Les Scouts de France au service du pays.

1938 Alerté sur la France Au premier appel les scouts ont répondu, prêts à rendre tous les services.

A Paris, beaucoup furent mis à la disposition de la C^{ie} du Gaz pour éteindre les réverbères en cas d'alerte.

A Lille, le général commandant la 1^{re} région accepte la collaboration spontanée des scouts comme plantons, estafettes, agents de liaison munis de bicyclettes Quelques scouts coopérèrent au montage des postes de T. S. F. de campagne.

Les militaires n'hésitèrent pas à confier aux scouts des missions secrètes.

A Marseille, plus de 100 scouts furent mis à la disposition de la station du guet (postes d'écoute contre avions)

Semaine religieuse de Paris.



Ne laissons pas laïciser Noël.

La belle fête de Jésus enfant subit de la part de nos contemporains une véritable attaque.

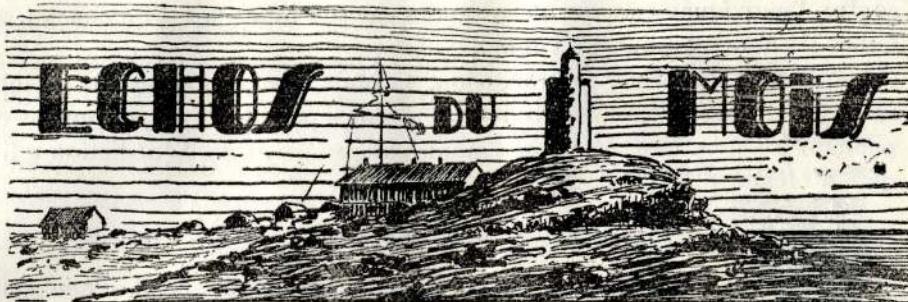
On n'entend plus parler du petit Jésus mais du « Père Noël ». Fées et lutins l'accompagnent

Ne laissons pas abîmer nos fêtes chrétiennes, si vraies et si belles. Jésus est venu sur terre, les anges l'ont chanté, les bergers l'ont adoré et les mages.

Le Père Noël, les fées, les lutins n'ont jamais existé.

.....
Et quand vos enfants reçoivent un cadeau en la fête du jour de Noël, Le cadeau, ils peuvent le croire, vient du petit Jésus en passant par vos mains et votre cœur.





Dans la Société des Marins. — Le lundi 24 octobre un vin d'honneur réussissait au Foyer Paroissial auprès de M. l'Administrateur et de Monseigneur tout le comité de la Société des Marins et des représentants de la Marine et des Anciens Combattants.

Il s'agissait de fêter à son départ pour France M. Eugène Levavasseur, président de la Société. Dans le petit discours qu'il lut avec émotion, M. Levavasseur rappela les liens qui l'unissaient depuis plus de 50 ans à cette petite société ; il remercia tous ceux qui l'avaient aidé et souhaita aux restants des années meilleures et la possibilité de faire encore du bien aux petits pêcheurs. M. l'Administratnur se leva ensuite pour remercier M. Le-
vavasseur des services rendus à la Colonie à la tête de cette œuvre et dans les conseils où l'on était heureux d'avoir recours à son expérience. Enfin, au nom des Marins, M. Frioul détailla la vie de travail de ce vétéran de la mer à qui il aurait souhaité avant ce départ une décoration certes bien méritée ; il dit les regrets de tous et les désirs de voir M. Levavasseur regrouper là-bas sa famille et ne pas trop souffrir de l'éloignement de la mer.

Nos fêtes religieuses. — *Le Christ-Roi.* — Cette fête fut préparée comme les autres années par un triduum qui réunissait chaque soir environ 80 hommes. Ce fut un jour de piété, avec une éclipse cependant aux heures creuses de l'Adoration où la Garde d'honneur fut trop réduite.

La Toussaint. — Rien n'a manqué à cette fête de ce qui la rend si populaire : les offices pontificaux - les chants en parties - les vêpres des morts avec le sermon habituel où le P. Le Gallo mit tout son âme. Il y eut bien aux messes matinales 6 à 700 communions.

Les Morts. — La journée de deuil avec son glas sonore qui entretient dans les esprits la pensée de ceux qui ont été rappelés à Dieu. A la Grand'Messe, présence des autorités, des Consuls, des chefs de service, du comité des Anciens Combattants : c'est le service officiel des morts de la Grande guerre. Le discours de Monseigneur donne à la paroisse à la fois avec autorité et simplicité la leçon des morts qui ont gagné la guerre : lutte nécessaire



contre l'individualisme qui désordonne par ses folies la vie de chacun, affaiblit les âmes et empêche l'union.

Au moment de former la procession, la pluie vient qui impose la dissolution d'un cortège organisé. Toutes les grandes personnes se retrouvent cependant au cimetière où la cérémonie de prière et de bénédiction a lieu quand même.



Chez nos prêtres.— Géné depuis toujours par l'état d'une santé qui s'accimatait mal le R. P. Gérard reçut il y a deux mois de ses supérieurs son obédience pour la Guadeloupe. Il lui fallut attendre la relève, elle vint avec le R. P. Pichon que nous amena le Belle-Isle du 15 octobre. Le 2 novembre au soir par un temps glacial, le P. Gérard s'embarquait à la cale du Frigo. Il y eut longue attente sur le bateau : des amis étaient venus avec M. l'Administrateur et M^{me} de Bournat ; les Guides aussi dont le Père était l'aumônier : c'était le départ d'un père, d'un prêtre, d'un ami. Que la Vierge de la Guadeloupe bénisse son apostolat.

Le 15 octobre nous est donc venu le Père Jean Pichon. Il est breton, et son nom sonne comme celui de certaines familles saint-pierraises. Le lendemain, 16 octobre, un séminariste, M. Gasser, descendait du Celte pour venir prendre au collège la place laissée libre par le départ de M. Hyernard.

Mouvements diplomatiques.— Par le « Fort Townshend » du 9 novembre sont partis Monsieur et Madame Edwin Gunzaulus. Pendant près de 4 années, M. Gunzaulus remplit avec distinction auprès de l'Administration des îles la délicate fonction de vice-consul des Etats-Unis. Il est nommé à Halifax.

Pour le remplacer nous est arrivé M. Robert Jakes qui avait déjà fait l'intérim l'an dernier pendant les vacances du titulaire.

L'Armistice.— C'était le 20^e anniversaire mais la petite France du pays des brumes ne pouvait oublier.

Le défilé au monument aux morts avait en tête des formations Guides et Scouts, Eclaireuses et Eclaireurs, et leur petit bataillon avait une allure martiale de bon aloi.

Au Gouvernement M. l'Administrateur remit un diplôme et une médaille de tir à M.M. Jean Lalanne et Auguste Sollier, puis il fit le bilan de l'année en exposant les désirs et les espoirs que peuvent faire naître les résultats partiels des derniers mois.

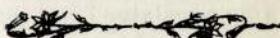
Les Anciens combattants fraternisèrent ensuite au vin d'honneur du Café Joinville.

**Mouvements du Port.**— Courriers ordinaires.

Grand passage de chalutiers : Le 19 octobre, le Clairvoyant, le Patrie, le Séateur Duhamel ; puis de jour en jour l'Orage, le Sergent Gouarn, l'Aspirant Brun, l'Avant-Garde, le Bois Rosé, le Groenland, le Jacques Cœur, le Simon Duhamel, le Joseph Duhamel, l'Atlantique, le Saint Martin Légasse, l'Elisabeth Marie, l'Urania, le Bois Rosé.

Trois chalutiers italiens sont venus désarmer dans notre port le 26 octobre.

Cargos.— Le Celte arrive de Bordeaux avec divers le 16 octobre et repart le 9 novembre avec 17.000 quintaux de morue verte pour Patras (Grèce) via Oran.— Le Héron, vapeur grec, part le 22 octobre pour St Jean de Terre-Neuve et le Pirée (Grèce) avec un chargement de morue verte.— Le 30 octobre le Paoulis, italien, apporte du sel pour la Compagnie générale de Grande Pêche. Plusieurs autres bateaux relâchent.

**Notre couverture****Le Pensionnat.**

Les Sœurs de St Joseph de Cluny avaient ouvert en 1858 un Pensionnat dans des locaux occupés depuis par les « Oeuvres de Mer ». L'immeuble photographié ici est l'ancien Collège des Pères du St Esprit que les Sœurs vinrent occuper en 1892. Elles y sont toujours. En 1927 avec les ressources des fêtes de leur centenaire (1826-1926) elles bâtirent une aile avec classes spacieuses et dortoirs pour loger quelques internes.

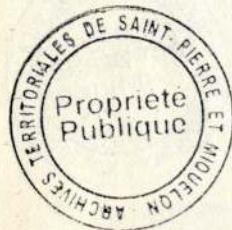


-- « *La religion adoucit la dure condition des hommes, elle « berce la souffrance humaine » ; mais elle n'a jamais endormi personne.*

« *Elle a créé, au contraire, une race d'êtres vigilants, tendus dans un effort et une lutte sans fin pour la conquête, pour la possession de soi-même. »*

François Mauriac.





Un peu de notre Histoire (171).

De 1835-1840 inclus. (suite)

Par dépêche en date du 14 février 1840 le Département informait le Commandant qu'il avait décidé de fixer de 4 à 5 le nombre de Sœurs de St Joseph de Cluny entretenues dans la colonie tant pour le service de l'hôpital que pour les besoins de l'instruction primaire, et ce, pour compter du 1^{er} janvier 1840. Une autre dépêche ministérielle du 27 juillet suivant portait le cadre à 6.

L'hôpital construit en 1816 était, en 1840, en fort mauvais état ; de grosses dépenses s'imposaient. Le 29 février, le commandant avait confié à une commission composée de M.M. Filliau, inspecteur colonial, Duhamel, juge et Renaud, trésorier, qui s'adjoindraient comme ouvriers experts Joseph Vigneau, Jean Gravé charpentiers constructeurs et Lescouplet, charpentier du gouvernement, le soin de constater l'état du bâtiment.

Cet hôpital que les quelques vieux du pays désignent encore aujourd'hui sous le nom de « Vieil hôpital », était situé à l'angle des rues Richery et Royale, cette dernière devenue en 1841, rue Joinville. On peut encore voir le corps principal de l'immeuble transformé en écurie.

Dans sa séance du 1^{er} avril, l'assemblée locale donnait son approbation au plan de reconstruction dont le devis s'élevait à 135.040 fr.

En conséquence le Conseil demandait au chef de la colonie de prier le ministre de bien vouloir tenir compte des raisons qui portaient la commission à demander la construction d'un nouvel hôpital attendu que l'établissement actuel était dans un état de délabrement tel qu'il n'était pas prudent de l'habiter pendant la mauvaise saison.

Un échange de correspondance assez active eut lieu entre l'administration locale et le Département au sujet de cette construction dont le plan original fut modifié. D'autre part la pénurie de main d'œuvre ajourna les travaux. La pose de la première pierre ne put avoir lieu que le 27 juillet 1843 à l'arrivée sur la corvette « Ariane », le 19 mai, de 34 ouvriers de diverses professions sous la conduite du Conducteur des ponts et chaussés Joly et d'un aide-conducteur.

L'édifice ne fut en état d'être habité que fin 1846. C'est celui encore en service. Il est bâti sur l'emplacement de la caserne des marins.

(A suivre)

E. S.



Chronique de l'Ile-aux-Marins

Grave incendie. — Le mardi 25 octobre, un peu après huit heures, sans apparence de fumée, le feu éclate dans l'usine de la Morue française. R. Peigney qui parlait dans les environs avec son voisin H. Arthur apercevant la flamme sortir à la façade ouest, donna aussitôt l'alarme. La communication téléphonique étant interrompue, par suite d'avaries, H. Arthur dut aller à St Pierre chercher du renfort. Entre temps les marins de l'Ile emmenaient les pompes, et les plaçaient près de l'étang, la mer était haute heureusement. Mais bientôt toute velléité de sauver l'usine devenait inutile, vers huit heures et demie le feu était aux quatre coins de l'établissement. Tous les efforts se concentrèrent pour préserver de l'incendie un groupe de cinq maisons à proximité, et dont la plus rapprochée, appartenant à Joseph Heudes, n'est pas à plus de 8 à 9m. de l'usine.

Les pompes ne cessaient d'arroser cette dernière maison ; mais les flammes, poussées par un vent violent du sud, l'enveloppaient maintenant, lançant dans les airs une pluie de grosses flammèches de bardeaux et de coal-tar, enflammant aussitôt tout ce qu'elles rencontraient d'inflammable, sur le sol. Quatre saleries, un cabestan prirent feu ainsi, aussitôt éteints par des personnes munies de seilles d'eau. Des doris durent être mis à l'abri de cette pluie de feu.

Vers neuf heures le bâtiment de l'usine, qui mesurait 47 m. de long s'affondrait ; l'incendie était enfin arrêté, et les maisons des particuliers sauvées. Quelques instants après arrivaient les pompiers de la ville, avec tout le matériel ; les gendarmes, Monsieur l'administrateur, Mgr. le préfet apostolique, le délégué, M. Maufroy, et d'autres St Pierrais.

Dans les ruines fumantes on aperçoit maintenant le séchoir, avec son grand ventilateur, le moteur électrique, l'appareil pour la fabrication de l'huile de foie de morue, des fûts en tôle. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs, couverts d'ailleurs, dit-on, par les assurances. Seul le doris de Maurice Laloi, qui se trouvait pour réparations dans l'usine, put être sauvé.

Nous remercions toutes les personnes de St Pierre, spécialement les autorités religieuse et civile et Monsieur le délégué, venus apporter, malgré le passage de la rade, si difficile ce jour-là, leur témoignage de sympathie aux Iliens. Nos remerciements et nos vives félicitations vont également à tous ceux qui assureront le service des pompes. principalement à ceux qui eurent le courage de tenir les lances, si près de l'incendie, et qui durent se faire doucher pour empêcher le feu de prendre dans leurs vêtements.

L'incendie serait dû, paraît-il, à une flammèche sortie de la cheminée de la boulangerie.



Chronique de Miquelon

MARIAGE—Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,
CORMIER Pierre et ROPERT Jeanne.

SÉPULTURE.— A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,
CURET Joseph, 61 ans.

**

Travail.— Il y a quelques jours M. l'Administrateur venait à Miquelon. Il visitait la ferme « Couffon » située sur la route des Anses de l'Ouest : une coquette petite maison avec étage borde la route, et, par derrière, une étable spacieuse. Si les projets se réalisent, les fermes Gauvin et Couffon seront dans quelques années en pleine exploitation, mais il y a toujours des sceptiques qui doutent de tout. Après la visite de ces deux fermes, M. l'Administrateur, le soir, réunit les hommes dans la salle paroissiale et là leur fit savoir son intention de remplacer le chômage par le travail, pour le moment. Les travaux sur la route de la Pointe au cheval sont donc repris. Cependant des équipes sont détachées sur les fermes pour défricher et canaliser. Le cimetière lui-même reçoit des hommes qui vont s'essayer à le débrousser, car les herbes risquent de tout envahir. Nous allons enfin avoir un cimetière digne de ce nom.

Elections.— Miquelon, selon la Constitution actuelle, a droit à un délégué au Conseil d'Administration. M. Borotra notre représentant ayant donné sa démission, de nouvelles élections s'imposèrent. Elles eurent lieu le dimanche 13 novembre. 2 candidats étaient en présence : M.M. Pierre Andrieux et Francis Paturel. Ils ont obtenu : Francis Paturel, 86 voix ; Pierre Andrieux, 52.

11 novembre,— Comme partout Miquelon fête le 11 novembre, mais en chrétien. Le matin à 8 h. une Grand'messe solennelle de Requiem est célébrée pour ceux qui ne purent se réjouir de la victoire, car ils ne sont pas revenus. A 10 h. déposition au pied du monument aux morts des gerbes de fleurs, l'une offerte par M. l'Administrateur et l'autre par les Anciens Combattants. Cette cérémonie est suivie d'un apéritif qui réunit autour des A. C. les rares notabilités de la commune.

Le soir une tombola fut tirée au profit de la caisse des A. C. ; et le Foyer nous offrait pour l'agrémenter un beau film : « Les cent jours de Napoléon », qui était bien de circonstance.





SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legrandvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry.
Quai de la Roncière.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République



PAR LES FROIDS

**LES PLUS RIGOUREUX
... demeurez belle !**

La Crème SIMON constitue pour l'épiderme le moyen de protection le plus efficace contre le froid.

Appliquée après les ablutions sur la peau encore mouillée, elle pénètre en profondeur, et confère aux tissus une souplesse et une résistance extraordinaires. Grâce à elle, plus de rougeurs, de crevasses ni d'engelures. Elle est le secret des saines carnations.

Les poudres SIMON existent en 7 nuances. Pures, impalpables, adhérentes, elles nimbent délicieusement le visage, sans jamais l'irriter.

**LA CRÈME SIMON
LES POUDRES SIMON**



A VENDRE **Une maison**, rue Gervais

S'adresser à Madame Rochard.

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.

Timbres-poste pour collections.

ACHAT aux plus hauts prix COLLECTIONS, LOTS, etc., tous pays.— Recherche timbres sur lettres Canada, Terre-Neuve, Etats-Unis, etc.— *Faire offre avec prix à*

ANTONIO LECO APTE, B. P. 1305,

Place d'Armes, MONTRÉAL, P. Q. Canada





215

Les meilleurs produits sont ceux de
NATIONAL CARBON Co, Inc.

DANGER LURKS IN DARKNESS

TRADE MARK
Nº 950
EVEREADY
EXTRA LONG LIFE BATTERY
NATIONAL CARBON CO., Inc.
One of Union Carbide and Carbon Corp.
MADE IN U.S.A.

THEY LAST LONGER

LIGHT THE WAY IN SAFETY WITH
TRADE MARK
EVEREADY
FLASHLIGHTS & BATTERIES
FOR SALE EVERYWHERE

MIDDLETON Co, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor

**Chez Mme Gustave BRIAND****Grand choix de produits de beauté****DIXOR -- Paris****H. A. PATUREL**

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie -- Vins et Spiritueux -- Biscuits fins -- Confiserie, -- Parfumerie --

Fruits Légumes, grains, foin, charbon

Confections, -- Chaussures etc.

Représentant :

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

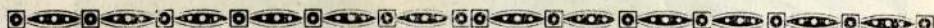
DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN.

Sustin Nichols & co., New-York.

Seabord Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 15, 23 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*)

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

Prix et conditions habituelles, catalogue sur demande,**Goupillière frères
Charrois sable et galet.****ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24, 95

Pour être Belle.

**Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.**



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70

Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



La Banque Canadienne de Commerce

Etablie en 1867

Siège Social à TORONTO, Canada.

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Toutes opérations de Banque

Comptes courants Caisse d'Epargne
Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit
Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats
(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rénumérateurs

Caisse ouverte tous les Jours
(Excepté les dimanches et jours fériés)

DÉPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS
Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte courant soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

J. R. PILON

Directeur.

Votre Compte d'épargne
est votre Fonds d'indépendance